



Tel : 02.31.27.15.80
Mail : mairie@cagny.fr
Site : www.cagny.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Calvados



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'INFORMATION ÉVACUATION DU PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ

20 NOVEMBRE 2022

Madame, Monsieur,

Une bombe datant de la Seconde Guerre Mondiale a été découverte à CAGNY, sur le terrain de l'ancien « MARTENAT » lors de travaux de viabilisation du nouveau lotissement. Toutes les précautions ont d'ores et déjà été prises pour sécuriser le site. L'engin est protégé dans l'attente de sa neutralisation.

Compte-tenu de son implantation, la réglementation relative aux normes pyrotechniques impose une évacuation totale de la population dans un périmètre de sécurité d'un rayon de 400 m autour de la bombe. (Ce périmètre figure au dos de cette lettre).

LA NEUTRALISATION DE LA BOMBE EST PROGRAMMÉE LE DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022

L'opération débutera à 08h00 jusqu'à neutralisation de l'engin.

Bien évidemment, il est indispensable de prendre des mesures de précaution très strictes pour la sécurité des riverains et du public pendant toute l'intervention.

C'est pourquoi, tous les habitants qui résident et toutes les personnes qui travaillent dans ce périmètre de sécurité autour de l'engin explosif devront avoir évacué la zone de risque.

Nous vous demandons de vous conformer à la procédure d'évacuation suivante :

Vous devrez avoir quitté IMPÉRATIVEMENT votre domicile ou lieu de travail AVANT 08h00 le 20 novembre 2022.

Vous devez évacuer la zone par vos propres moyens, ou pour les personnes ne disposant pas d'un moyen de transport pour se rendre dans les lieux d'accueil, le signaler au plus tôt en téléphonant au 02.31.27.15.80 ou par mail à mairie@cagny.fr

Pour les personnes qui n'auraient pas pu trouver une solution d'hébergement chez un tiers, pour ce jour-là, un accueil sera organisé au Gymnase Paul Raphaël de Frénoville, rue du Maréchal Foch, à partir de 07h00 (remplir le formulaire ci-joint).

Vos animaux ne pourront pas être accueillis, vous devrez trouver des solutions d'hébergement (chez un tiers ou confinés à domicile).

Vous ne serez pas autorisé à circuler ou à pénétrer sur le site après la phase d'évacuation.

Les services de Gendarmerie assureront le contrôle de l'évacuation, le bouclage et la surveillance de la zone concernée et la sécurité des biens.

Il est demandé aux personnes à mobilité réduite et isolées ou présentant des soucis de santé devant absolument être pris en compte durant cette opération, de se signaler au plus tôt au 02.31.27.15.80 ou par mail à mairie@cagny.fr ou de remplir le formulaire spécifique ci-joint. Une prise en charge adaptée sera alors organisée.

Pensez à vous munir de tout ce qui est indispensable pour ce jour-là (médicaments, papiers d'identité, pique-nique, jeux pour les enfants, etc....) car aucun retour à votre domicile ne sera possible durant l'intervention.

Il vous est demandé de respecter strictement et scrupuleusement ces consignes. Comptant sur votre compréhension, je vous remercie de votre civisme et de votre investissement.

Le Maire,
Eric MARGERIE

